

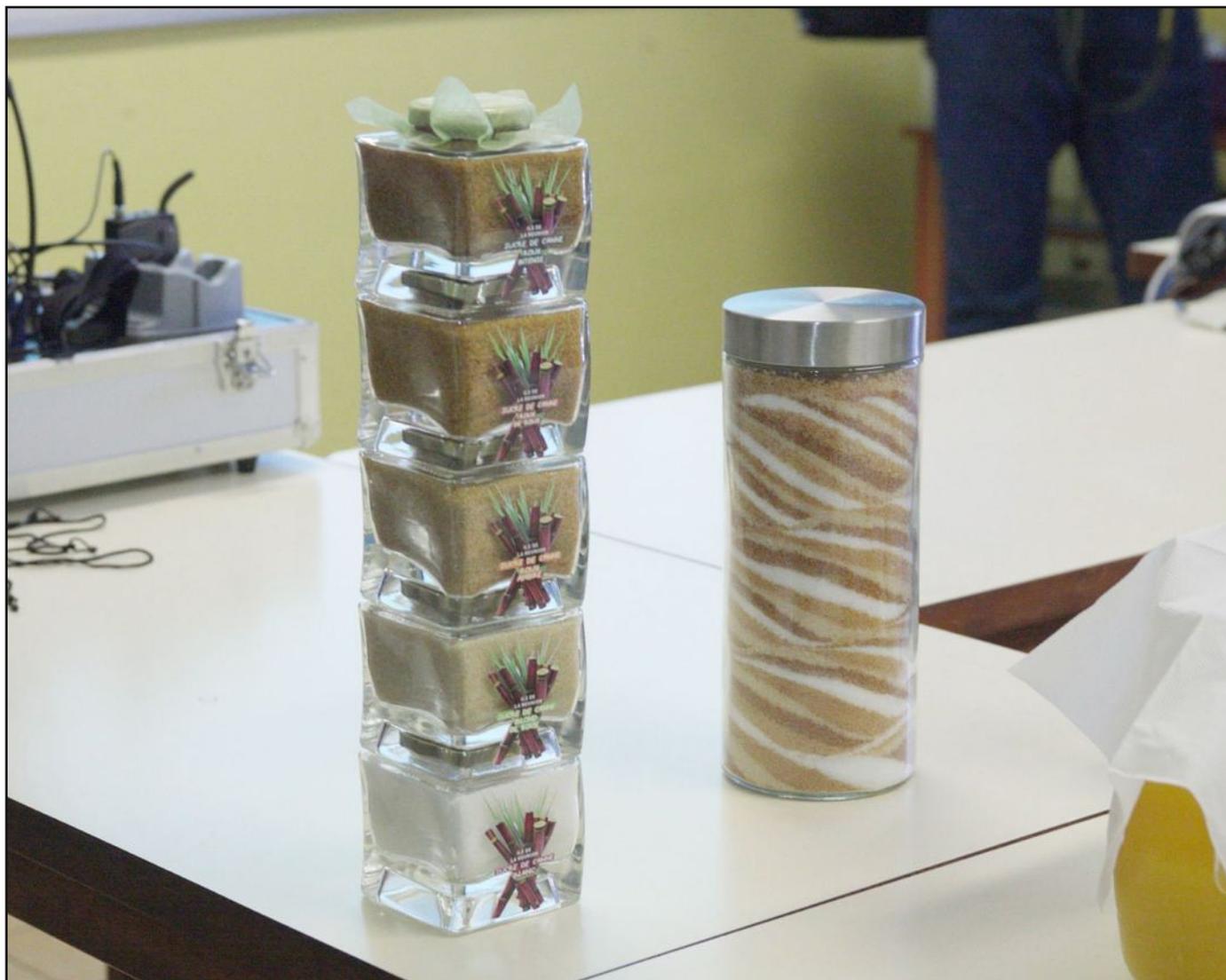
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18324 - 71ÈME ANNÉE

À 18 mois de la fin des mesures protégeant le sucre réunionnais, une nouvelle très inquiétante

Baisse de 21% du prix du sucre en 2015



Face à la concurrence mondiale, quel avenir pour le sucre de La Réunion l'an prochain ?

Selon la FAO, le prix du lait a connu une baisse de 28,5 % l'an dernier à cause de la surproduction liée à la fin des quotas en Europe et à la diminution des achats de la Russie et de la Chine, deux pays qui ont connu un ralentissement économique. Celui du sucre a chuté de 21 %. À moins de deux ans de la fin du débouché et du prix garantis pour le sucre de La Réunion, cette situation est extrêmement inquiétante.

A un peu plus de 18 mois de la fin du quota sucrier dont bénéficie La Réunion, la FAO annonce une chute brutale des cours mondiaux des produits agricoles. La surproduction et l'incertitude de l'avenir en sont les principales raisons.

Le lait a subi le plus grand recul. Son prix a chuté de 28,5 % en 2015, et atteint son point le plus bas depuis 9 ans. Les causes sont la fin des quotas en Europe, ainsi que le recul des commandes de la Russie et de la Chine, deux pays touchés l'an dernier par un ralentissement économique.

Pour sa part, le prix du sucre a baissé de 21 % l'an dernier. C'est là aussi la conséquence d'une offre supérieure à la demande. L'Organisation internationale du sucre anticipe un possible renversement de tendance en 2016 et en 2017.

Pour les huiles végétales, la diminution du prix était de 19 %. La baisse du prix du pétrole est une des explications.

Fin du quota l'an prochain

Ces signaux sont autant d'alertes pour la filière canne-sucre de La Réunion. Les États de l'Union européenne, notamment la France, ont voté pour la fin des quotas sucriers en 2017. Ce sera une première pour La Réunion, car pour la première fois depuis des décennies, les producteurs n'auront plus la certitude de pouvoir écouler tout le sucre sur le marché européen à un prix rémunérateur. C'est la fin de la protection dont bénéficie le sucre réunionnais, et donc également du prix garanti. Cela se reflète dans le texte de la Convention canne signé 2015-2021 signé au mois d'août dernier par Manuel Valls, Premier ministre, lors de sa visite à La Réunion. Ce document fixe le prix de la canne pour les campagnes 2015 et 2016, mais pas pour 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021.

Demandes toujours pas satisfaites

Suite à la décision supprimant les quotas sucriers, la filière canne-

sucre a fait en 2014 plusieurs propositions pour affronter la concurrence sur le marché mondial. Le sucre produit à La Réunion a en effet un coût de production plus élevé que le sucre de betterave d'Europe. Il est aussi plus cher que le sucre roux de canne venus d'Amérique latine, d'Afrique ou d'Asie. Cela pose le problème du débouché pour la production réunionnaise. Auditionné par des députés en 2014, le responsable de Tereos Océan Indien, propriétaire des deux dernières usines sucrières de La Réunion, avait souligné que si l'industriel n'est pas sûr de vendre le sucre qu'il produit, alors il n'achètera pas la canne des planteurs.

C'est pourquoi deux demandes visent à compenser le coût de production plus élevé du sucre réunionnais par rapport à la concurrence internationale.

Tout d'abord une hausse de 38 millions d'euros de la subvention annuelle versée par l'État pour la porter à 128 millions pour tout l'outre-mer. Ensuite, l'exclusion des sucres spéciaux des accords commerciaux signés entre l'Union européenne et d'autres pays.

En août 2014, le président de la République était venu à La Réunion dire qu'il soutenait ces revendications, tout en rappelant que tout dépendait du choix de l'Union européenne.

De nouveaux concurrents

Près de 18 mois plus tard, rien n'est acquis. Pas de nouvelle d'un accord de l'Union européenne pour autoriser la France à verser une aide d'État de 128 millions d'euros aux filières canne-sucre d'Outre-mer.

Quant à la seconde revendication, des négociations avec le Vietnam indiquent que l'Union européenne n'est pas prête pour le moment à la satisfaire. Le projet d'accord soumis aux autorités de l'Union européenne prévoit que 20.000 tonnes de sucre vietnamien pourront arriver sur le marché européen, sans que la nature de ce produit soit définie. Cela pourrait être très bien des sucres spéciaux.

Les prochaines discussions commerciales de l'Union européenne se feront notamment avec le Brésil et la Thaïlande, deux pays

parmi les plus grands exportateurs de sucre du monde.

Si aucune mesure ne permet de protéger le sucre réunionnais, il aura d'importantes difficultés à se vendre sur son marché traditionnel, et il devra se confronter à la concurrence mondiale.

La Réunion ne fixe pas le cours mondial

Les informations de la FAO montrent combien le prix du sucre peut varier. Cela dépend de facteurs sur lesquels La Réunion n'a aucune prise. La reprise attendue par l'Organisation internationale du sucre peut en effet être rapidement contrariée par la poursuite du ralentissement économique de la Chine, ainsi que par le maintien des sanctions économiques contre la Russie. Car pour répondre aux mesures de l'Union européenne, le gouvernement russe a choisi de suspendre toute importation de produits agricoles de l'UE.

Le climat et le prix du pétrole sont d'autres paramètres qui peuvent encore faire tomber le cours du sucre. La filière canne-sucre de La Réunion pourra-t-elle y résister ?

M.M.

Édito

La Réunion n'est pas prête à subir les effets d'une guerre

Un essai nucléaire en Corée du Nord suscite la plus grande inquiétude aux Nations-Unies. Ce pays était déjà détenteur de la bombe atomique, tout comme les États-Unis, la Russie, la France, la Chine, la Grande-Bretagne, Israël, l'Inde et le Pakistan. Mais mercredi, la Corée du Nord a annoncé avoir fait exploser la bombe H. C'est une arme mille fois plus puissante que celle utilisée par les États-Unis pour raser Hiroshima et Nagasaki, et tuer instantanément des dizaines de milliers de personnes.

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est entendu sur une déclaration commune, indiquant « qu'une menace claire pour la paix et la sécurité internationale continue d'exister ».

Au Moyen-Orient, l'Arabie Saoudite et les autres dictatures du Golfe continuent de mener la guerre au Yémen. Elles ont également choisi de durcir le ton face à l'Iran. La tension a monté brutalement suite à l'exécution par le gouvernement saoudien d'un opposant politique qui était également un responsable religieux chiite. Ce crime a provoqué des manifestations en Iran visant notamment l'ambassade d'Arabie Saoudite. En représailles, l'Arabie Saoudite a décidé de rompre les relations diplomatiques et commerciales avec l'Iran.

Hier, l'Iran a accusé la coalition des armées des dictatures du Golfe d'avoir délibérément visé son ambassade au Yémen. L'Iran portera l'affaire

devant le Conseil de sécurité de l'ONU. Ces faits font craindre une guerre.

Pour La Réunion, une telle issue serait dramatique. La guerre empêchera les relations commerciales normales. La dernière fois que notre île a connu une telle situation, elle avait 250.000 habitants. Les bateaux n'arrivaient plus, et La Réunion a sombré dans la malnutrition. Aujourd'hui, la dépendance de notre île aux importations est encore plus grande, alors qu'elle compte environ 850.000 habitants.

Elle est très loin de l'autosuffisance dans de nombreux domaines. La Réunion importe la totalité de l'énergie nécessaire aux transports. Elle ne produit pas de riz, l'aliment de base des Réunionnais. Une rupture brutale des relations commerciales aurait donc des conséquences plus grave encore que le blocus subi pendant la Seconde guerre mondiale.

Cette menace de guerre doit alerter sur cette dépendance. La Réunion n'est pas prête à subir les effets d'une guerre.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Unanimité du Conseil de Sécurité

L'ONU condamne l'essai nucléaire annoncé par la Corée du Nord

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et le Conseil de sécurité ont condamné mercredi l'essai nucléaire annoncé le même jour par la République populaire démocratique de Corée et le Conseil a annoncé son intention de prendre de nouvelles sanctions à l'égard de la RPDC. Cette condamnation est donc également partagée par les membres permanents du Conseil de Sécurité : Chine, Russie, Grande-Bretagne, France et États-Unis.

« L'essai nucléaire souterrain annoncé par la RPDC le 6 janvier est profondément troublant », a dit M. Ban dans une déclaration à la presse. « Ce test viole une fois de plus nombre de résolutions du Conseil de sécurité en dépit de l'appel unifié lancé par la communauté internationale pour que de telles activités cessent. Il représente aussi une grave contravention aux normes internationales contre les essais nucléaires », a-t-il ajouté.

« Cet acte est profondément déstabilisant pour la sécurité régionale et sape sérieusement les efforts internationaux de non-prolifération. Je le condamne sans équivoque », a poursuivi le Secrétaire général. « J'exige que la RPDC renonce à toute nouvelle activité nucléaire et qu'elle honore toutes ses obligations internationales en ce qui concerne une dénucléarisation vérifiable », a-t-il encore dit.

« Nous suivons et évaluons l'évolution de la situation en coordination étroite avec les organisations internationales, notamment l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et les autres parties concernées », a conclu M. Ban.

Menaces du Conseil de sécurité

M. Ban s'exprimait au siège de l'ONU à New York, avant que le Conseil de sécurité ne se réunisse pour des consultations à huis clos afin de discuter de la situation en Corée du Nord.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de ces consultations, les membres du Conseil ont « fermement condamné » cet essai qui,

estiment-ils, « représente une violation claire des résolutions 1718 (2006), 1874 (2009), 2087 (2013) et 2094 (2013) du Conseil et du régime de non-prolifération nucléaire, et a pour conséquence qu'une menace claire pour la paix et la sécurité internationale continue d'exister ».

Les membres du Conseil ont également rappelé qu'ils avaient précédemment exprimé leur détermination à prendre « de nouvelles mesures significatives » dans le cas où la RPDC procéderait à un nouvel essai nucléaire. « Conformément à cet engagement et compte tenu de la gravité de cette violation, les membres du Conseil de sécurité vont commencer à travailler immédiatement sur de telles mesures dans le cadre d'une nouvelle résolution », ont-ils ajouté.

Inquiétude de l'AIEA

Le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, Mogens Lyketoft, s'est dit également « consterné et déçu par les nouvelles d'un essai nucléaire souterrain par la République populaire démocratique de Corée ». « Ces activités sont en violation de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et ont le potentiel de déstabiliser la situation dans la péninsule coréenne », a-t-il ajouté. Plus tôt dans la journée, le chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Yukiya Amano, a déclaré que si la réalité de cet essai de bombe à hydrogène annoncé par la Corée du Nord était confirmée, il constituerait une violation claire des résolutions du Conseil de sécurité et serait « profondément regrettable ».

M. Amano a exhorté la RPDC à « respecter pleinement toutes les résolu-

tions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'AIEA », dans une déclaration à la presse à Vienne.

Il a ajouté que l'AIEA restait prête à contribuer à la résolution pacifique du problème nucléaire de la RPDC « en reprenant ses activités de vérification des installations nucléaires de la RPDC une fois qu'un accord politique aura été atteint entre les pays concernés ».

« Menace pour la paix et la sécurité internationale »

Mercredi, l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT), qui a été adopté en 1996 par l'Assemblée générale de l'ONU, a déclaré que ses experts « analysaient l'événement afin d'en savoir davantage sur sa nature exacte ».

« S'il était confirmé qu'il s'agit d'un essai nucléaire, cet acte constituerait une violation de la norme universellement acceptée contre les essais nucléaires; une norme qui a été respectée par 183 pays depuis 1996 », a affirmé le Secrétaire exécutif de l'Organisation du CTBT, Llassina Zerbo, dans une déclaration.

« Il constituerait également une grave menace pour la paix et la sécurité internationale », a-t-il poursuivi. « J'exhorte la RPDC à s'abstenir de procéder à de nouveaux essais nucléaires et à rejoindre les 183 États signataires du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ».

Billet philosophique

L'importance de la démocratie

Dans le contexte réunionnais et international actuel, outre les graves problèmes socio-économiques, environnementaux et culturels auxquels nous sommes confrontés, il y a une autre question fondamentale sur laquelle nous ne pouvons pas ne pas nous interroger, à savoir : celle de la réalisation de la démocratie. Ce concept essentiel, qui est à faire vivre concrètement dans nos sociétés, a fait l'objet de réflexions de nombreux philosophes de tous les temps et du monde entier. Mais qu'en est-il aujourd'hui et qu'en faisons-nous ?



Raïssa Noël, porte-parole du Comité de l'Appel de l'Ermitage, lors de la Journée Mondiale du Refus de la Misère organisée à Champ-Fleuri le 17 octobre dernier par le Mouvement ATD Quart Monde de La Réunion.

Rappelons tout d'abord que selon le dictionnaire philosophique d'André Lalande intitulé "Vocabulaire technique et critique de la philosophie", la démocratie est importante car c'est «l'état politique dans lequel la souveraineté appartient à la totalité des citoyens, sans distinction de naissance de fortune ou de capacité». Nous allons signaler également qu'en avril dernier, Dominique Rousseau, professeur de droit constitutionnel en France, a fait paraître un ouvrage intitulé : "Radicaliser la démocratie. Propositions pour une refondation". Selon lui, «la démocratie a été happée par le principe de représentation, elle n'est pensée que par lui, elle en est devenue prisonnière; elle a également été engloutie par le marché qui lui impose ses lois. Pourtant, l'idée démocratique vit dans les quartiers, les villes, les écoles, les entreprises, portée par des collectifs informels de citoyens qui prennent en charge directement les questions qui les préoccupent et s'impliquent dans les grands débats

de société».

La démocratie contre «la désespérance sociale»

Pour Dominique Rousseau, «ces expériences manifestent une forme nouvelle de démocratie qui n'a pas encore trouvé son nom. L'ancienne, toujours présente, s'appelait démocratie représentative ou démocratie électorale; celle qui émerge hésite entre démocratie d'opinion, démocratie du public ou démocratie participative. Elle pourrait aussi prendre pour nom démocratie continue». Et pourquoi pas le nom de démocratie réelle ?

En tout cas, dans son livre, cet universitaire «défend les principes et les implications d'une profonde réforme institutionnelle prenant acte du caractère vivant et concret de l'exercice de la démocratie». Et ce combat a notamment été mis en œuvre par des militants de la société

civile tunisienne, qui combattent «la désespérance sociale» et qui ont obtenu en décembre dernier le Prix Nobel de la Paix.

Oubli pa sa !

Voilà des idées et des actions très intéressantes, qui inspirent aussi un mouvement humanitaire très actif à La Réunion comme en France, ATD Quart Monde, qui lutte contre la misère et qui vient de publier un documentaire sous le titre : "Faire grandir la démocratie". Dans la présentation de ce DVD, il pose une question pertinente : «Est-ce que les personnes en grandes difficultés économiques, sociales et culturelles peuvent être des partenaires à part entière de notre processus démocratique, ayant une réflexion à apporter sur les grands enjeux de la société — lutte contre la pauvreté, développement durable, mieux vivre ensemble au sein de son quartier ?»

Voilà pourquoi les démocrates réunionnais doivent unir leurs forces dans le combat pour que notre peuple ait le droit de prendre lui-même toutes les mesures afin de créer une société équitable et harmonieuse, non soumise aux pollueurs et autres exploiters, libre de connaître et de valoriser son histoire comme son interculturelité, et de s'entendre avec les peuples frères de l'Indianocéanie pour un co-développement régional solidaire. Ce combat pour une démocratie réelle, populaire et commune est indispensable car il n'y aura pas de solutions à nos problèmes si nous n'avons pas les pouvoirs de décisions mettant un terme au système néo-colonial en place depuis 70 ans. Oubli pa sa kan nora lo vote pou la loi pou légalité réel !

Roger Orlu

Oté

In bon nouvèl kant mèm pou zordi

Moin la fine anparl azot Monsanto ? Sa sé in gran boite vréman danzéré. Ali mèm la fé bann défolyan bann z'amérikain la ansèrv dann la gèr Vietnam avèk tout lo déga ké nout tout i koné. Ali mèm la fé lo l'ézèrban i apèl rond-up é sa i vann partou é lé si tèlman mové pou la natir ké désèrtin péi la domann i anpèsh vann sa dann komèrs, épi tiliz sa dann bann plantasyon pars i di li lé riskab provok lo kansèr (li sré kansérogène !). Arzout ankor, avèk sa li produi in kantité plant OGM. Donk tout sak lé kont natir lé bon pou li fé son bèr, é tout sak lé natirèl, i fo li konbate.

Solman dé foi nana bon nouvèl i sort in pé dann tout péi. In légzanp ? Dann Costa-Rica gouvèrnan la défann tiliz bann produi Monsanto, konm bann z'inséktisid épi l'angré shimik. Rézilta ? Li fé arienk bann prodiksyon Bio épi lo rannman lé pli for k'avan kan té i anploy bann produi kont natir. La-ba, dann Cuba, tout lo prodiksyon lo frui, avèk légime, koméla lé bio é d'après sak i di zot i rèv pa rotourn an aryèr.

Ankor in nouvèl : mi sort lir in l'antropriz La Frans i apèl Jadelà trouv in manyèr pou fé in lézèrban natirèl i apèl Beloukha avèk konm baz l'uil Kolza : li lé bon pou la natir, li lé bon pou la tèr, bon galman pou bann plantasyon é an pliské sa li kout pa dé mil é dé san sak i pèrmète diminyé lo pri bann z'intran. In bon nouvèl kant mèm pou zordi.

Justin

« Makro nana d' sèl dann vant » - In kozman pou la rout

Mi pans zot i koné kosa i lé makro ? Pou komansé sé in poisson. I prétan dir demoun i manz pi tro sa mintnan mé mi koné, La Kaz, i manz sa kant mèm tazantan. Rarman ? Oui, mé i manz kant mèm é sirtou vi k'li na d' sèl dann vant é ké li lé fimé, li gate pa. Dakor ! Mé nout provèrb alors ? Moun makro, sa i anmank pa dann la sosyété ! Kisoï makro d'bor, kisoï makro d'kominé, kisoï makro d'bitasyon, sansa d'ot kalité ankor. Makro, sé in ras san fin : li lé konm z'oignon, li lé multipliyon konm k'i diré in zénérasyon éspontané é sak va tyé so ras-la, li lé pankor né. Kosa zot i anpans ? Arien ditou ! Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir, ké, rant-rant, ni pé z'ète, tazantan, dakor rantre nou.

NB Kozman-la, moin la tir dann liv Daniel Honoré, i apèl « somi-lo-mo ». Mi trouv lé bien intéréсан.